



TRAVAILLER LA LETTRE PASTORALE DANS NOTRE PAROISSE

Il est nécessaire que chaque paroissien s'engage à participer à cette réflexion et au travail demandés par notre archevêque.

Dans notre paroisse, cela pourra se faire de la manière suivante :

► Personnellement

C'est une étape indispensable ! Chacun doit pouvoir lire et méditer personnellement cette Lettre pastorale de notre archevêque.

Vous pouvez ensuite constituer un groupe avec d'autres paroissiens ou envoyer vos réflexions personnelles par mail au secrétariat de la paroisse.

► Entre amis, voisins, avec un groupe paroissial...

Vous vous regroupez pour travailler la Lettre pastorale. Prévoyez un secrétaire pour votre groupe. Indiquer le profil de votre groupe (amis, voisin, scouts, liturgie,...) le nombre de personnes dans votre groupe, et la moyenne d'âge de votre groupe.

Faites ensuite parvenir votre compte-rendu par mail au secrétariat de la paroisse.

► Pendant le Carême, tous les samedis matins de 10h à 12h,

la salle Jean XXIII (derrière l'église Sainte Thérèse) sera ouverte pour accueillir celles et ceux qui veulent échanger avec d'autres autour de la Lettre pastorale de notre archevêque.

Belle réflexion et bon temps de Carême à tous et à chacun !

Père Benoît Gschwind,
Curé de la paroisse

E-mail : paroisse.staa@diocese34.com